

14 FEVRIER 2024



DOSSIER DE PRESSE

# LA VILLE DE SAINTE-PAZANNE INAUGURE SES PREMIERS ESPACES SANS TABAC LABELLISÉS PAR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La commune de Sainte-Pazanne, en partenariat avec la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique, met en place ses premiers Espaces sans tabac à Sainte-Pazanne.

## 1. QU'EST-CE QU'UN ESPACE SANS TABAC ?

► Des lois efficaces protègent les personnes des dangers de la fumée du tabac dans les lieux clos à usage collectif. Pour poursuivre en ce sens et ainsi améliorer la santé du plus grand nombre, de plus en plus de villes / de pays élargissent ces mesures aux espaces extérieurs.

► Les Espaces sans tabac répondent à cette volonté. Ce sont des lieux extérieurs délimités et/ou identifiés où la consommation de tabac est interdite tels que des plages, des piscines, des parcs, des jardins, des abords d'écoles ou d'espaces sportifs... Ces lieux, qui accueillent un public, majoritairement familial, sont ainsi préservés de la pollution tabagique tant sur le plan sanitaire qu'environnemental.

► Lancé par la Ligue contre le cancer, le label « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer - en partenariat avec les collectivités territoriales - la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006). Pour les plages, ce label se décline en « Plage sans tabac ».

► La Ligue contre le cancer encourage et accompagne ainsi la création d'espaces extérieurs sans tabac en décernant son label aux Villes qui s'engagent dans cette voie, combat indispensable pour la santé de leurs concitoyens.

► Le label est promulgué par arrêté municipal suite à la signature d'une convention entre la commune et la Ligue. Son statut est soit saisonnier soit permanent et accompagné d'actions de prévention.

## 2. QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN ESPACE SANS TABAC ?

► Un Espace sans tabac répond à plusieurs objectifs :

1. Dénormaiser le tabagisme
2. Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes
3. Encourager l'arrêt du tabac
4. Promouvoir la mise en place d'espaces publics sains
5. Préserver l'environnement des mégots de cigarette et des incendies
6. Éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment celui des enfants

## 3. QU'ENTEND-ON PAR « DÉNORMAISER LE TABAGISME » ?

► La dénormalisation vise à **changer les attitudes face à ce qui est généralement considéré comme un comportement normal** et acceptable.

► **Fumer ne devrait pas être considéré comme un acte normal** car le tabac n'est pas un produit commercial comme les autres. Il est **néfaste pour la santé**. Aussi, il est primordial de changer les attitudes face à la cigarette et de permettre à quiconque d'évoluer dans un espace sans tabac pour la protection et la santé de tous.

► Les Espaces sans tabac visent à dénormaliser le tabagisme dans les espaces publics fréquentés par les enfants afin de réduire la présence des cigarettes dans leur quotidien. Objectifs : prévenir l'entrée dans le tabagisme des plus jeunes et favoriser l'arrêt du tabac.

## 4. ENCOURAGER LE CIVISME, LE COMPORTEMENT EXEMPLAIRE, LE RESPECT D'AUTRUI

- ▶ Les Espaces sans tabac sont situés autour des **zones de présence des enfants**.
- ▶ La transmission c'est bien, l'exemplarité, c'est mieux ! Les parents fumeurs ont 3 fois plus de risque de voir leurs enfants allumer leur première cigarette à l'âge de 11 ans. **Donner le bon exemple, c'est le meilleur moyen pour espérer voir ses enfants adopter les bons comportements pour leur avenir.**
- ▶ Dans les espaces extérieurs, où se mêlent fumeurs, non-fumeurs mais aussi jeunes enfants, personnes fragiles ou femmes enceintes, c'est la convivialité qui prime ! **Ne pas fumer dans un lieu fréquenté, c'est montrer de la considération, du respect pour les autres.**

## 5. PAS DE STIGMATISATION DES FUMEURS

- ▶ La mise en place d'Espaces sans tabac n'est pas synonyme de stigmatisation des fumeurs. **L'objectif est de sortir le tabac de l'espace public.** Si l'on souhaite une génération de non-fumeurs, il faut que le tabac soit moins visible des enfants.
- ▶ La zone d'Espace sans tabac est réduite par rapport à l'ensemble de l'espace où il est possible de fumer.
- ▶ **La démarche se veut pédagogique : pas de verbalisation ; pas d'amende** dans un premier temps. Grâce à une bonne communication, une sensibilisation du public, une auto-régulation se met peu à peu en place.
- ▶ C'est aussi pour les fumeurs, un **moment privilégié de non-consommation en présence d'enfants**. Ceci permet l'encouragement à la réduction du tabagisme et amorce une réflexion sur sa consommation.

## 6. UNE INITIATIVE PLÉBISCITÉE

- ▶ **L'interdiction de fumer dans des espaces extérieurs bénéficie d'un soutien massif de la population** tant parmi les fumeurs que les non-fumeurs (sondage Ipsos, 2020).

Les personnes interrogées soutiennent l'interdiction de fumer à :

- **89% dans les parcs et jardins publics dédiés aux enfants**
- **86% aux abords des établissements scolaires**
- **81% dans les gradins des stades ;**
- **79% sous et aux abords des abribus, dans les files d'attente extérieures**
- **81% sur les plages**

## 7. OÙ TROUVE-T-ON DES ESPACES SANS TABAC ?

► **Le premier Espace sans tabac a été inauguré à Nice en 2012.** Depuis, les Espaces sans tabac ne cessent de se développer en France.

► **Fin 2022, on en dénombrait 5 828 dans 69 départements** (dont l'ensemble des parcs de Strasbourg ; une cinquantaine de parcs, squares et jardins à Paris ; des plages à Marseille...).

► **En Loire-Atlantique, on en compte 55** (à janvier 2024).

- 21 Espaces sans tabac à Pornichet (9 zones sur les plages ; 12 devant les écoles, crèche, collège, skate-parc... de la Ville)
- 2 Espaces sans tabac à Saint-Nazaire (la plage principale et les abords du collège Albert-Vinçon)
- 1 Espace sans tabac à La Bernerie en Retz (plage du plan d'eau Maurice-Giros)
- 7 Espaces sans tabac à Nantes (dans cinq parcs et devant 2 écoles)
- 4 Espaces sans tabac au Pouliguen (plage du Nau et les abords du collège Jules Verne et écoles Sainte Marie et Paul Lesage)
- 6 Espaces sans tabac à Batz sur Mer (plages du Port Saint-Michel, La Gouvelle, Valentin ; devant les 2 écoles ; parc du Petit bois).
- 2 Espace sans tabac à Pornic (plage de la Source et plage de la Birochère)
- 4 Espaces sans tabac à Vair sur Loire (aux abords des 4 écoles)
- 2 Espaces sans tabac à Montoir de Bretagne (parc de l'Aventurier et aux abords de la Maison des jeunes)
- 3 Espaces sans tabac à la Grigonnais (devant 2 écoles et l'aire de jeux de la mairie)
- 3 Espaces sans tabac à Chauvé (école du Parc, école Saint-Joseph, aire de jeux du parc de loisirs)

► Ailleurs, dans le monde, il existe des Espaces sans tabac. Aux Etats-Unis, les Villes de New York et Los Angeles ont été les premières à interdire de fumer dans les aires de jeux, les parcs publics et sur les plages. Cette mesure s'est largement développée ces dernières années en Australie, à Singapour, en Nouvelle-Zélande, en Thaïlande, aux Philippines, au Japon, au Canada...

## 8. LES PREMIERS ESPACES SANS TABAC À SAINTE-PAZANNE

**Voté en conseil municipal du 30/01/2024, cinq Espaces sans tabac sont expérimentés à compter du 14/02/2024.**

- École publique Maurice Pigeon site 1 (Allée de l'Escale)
- École publique Maurice Pigeon site 2 (rue Françoise Dolto)
- École privée Notre Dame de Lourdes (rue de la Nantaise et 7 rue de Bazouin)
- Maison Petite-Enfance, Accueil de loisirs (Paz' à Pas) rue Françoise Dolto

Les parvis, les espaces verts et les cheminements piétonniers sont aussi concernés.

## 9. PROGRAMME D'ANIMATIONS ET DE SENSIBILISATION

► Une première rencontre s'est déroulée le 15 janvier 2024 avec les responsables et les agents travaillant au sein des établissements scolaires et structures concernées. D'autres temps de sensibilisation auront lieu au cours de l'année.

## 10. UNE PRIORITÉ MAJEURE DE SANTÉ PUBLIQUE RÉAFFIRMÉE EN 2021

► En février 2021, la **nouvelle stratégie décennale (2021-2030) de lutte contre le cancer engagée par l'Etat** a été présentée. Parmi ses axes forts : **l'ambition d'une société sans tabac** car la France, malgré les résultats encourageants enregistrés pendant le précédent plan cancer (2014-2019) reste parmi les pays à forte consommation. Le souhait que « **la génération qui aura 20 ans en 2030 soit la première génération sans tabac de l'histoire récente** » a été exprimé.

► **L'État promet d'agir sur le prix du tabac, de mener des campagnes d'information sur sa toxicité mais aussi d'étendre les Espaces tabac.**

► **Le Programme national de lutte contre le tabac (PNLT)**, mis en place en 2014, **va dans le même sens**. Il a pour ambition de protéger prioritairement les jeunes, de lutter contre les inégalités sociales en soutenant les personnes les plus vulnérables, d'accompagner les femmes, en particulier celles qui sont enceintes.

Les objectifs du PNLT sont les suivants :

- D'ici 2020, abaisser à moins de 24 % la part des fumeurs quotidiens chez les 18-75 ans.
- D'ici 2022, abaisser à moins de 22 % la part des fumeurs quotidiens chez les 18-75 ans.
- D'ici 2022, abaisser à moins de 20 % la part des fumeurs quotidiens chez les adolescents de 17 ans.
- D'ici 2027, abaisser à moins de 16 % la part des fumeurs quotidiens chez les 18-75 ans, soit cinq millions de fumeurs en moins par rapport à 2017.
- D'ici 2030, que les enfants nés depuis 2014 deviennent la première génération d'adultes non-fumeurs (<5% de fumeurs).

► Parmi les autres actions du PNLT, on retrouve (Axe 1 - Action 5) :

« **Mobiliser les collectivités territoriales dans la lutte contre le tabac - Augmenter le nombre d'Espaces sans tabac relevant de compétences municipales** ».

## 11. LE TABAC, PREMIÈRE CAUSE ÉVITABLE DE CANCER

► **Chaque année, en France, le tabac est responsable de 75 000 décès dont 45 000 par cancer.** Chaque jour, c'est plus de 100 personnes qui meurent d'un cancer lié au tabac.

► **Le tabac est la première cause de cancers et le premier facteur de risque (19,8% des causes de cancer).**

► Le tabac est un produit psychoactif à fort pouvoir addictif. Il contient de la nicotine qui engendre une dépendance rapide. Elle peut s'installer en quelques semaines (et est plus forte chez les jeunes). En se consommant, le tabac dégage de nombreuses substances toxiques, dont les goudrons, qui provoquent des cancers.

► Le tabac est impliqué dans :

- **80% des cancers du poumon**
- **70 % des cancers des voies aérodigestives supérieures** (bouche, larynx, pharynx, œsophage)
- **50 % des cancers de la vessie**

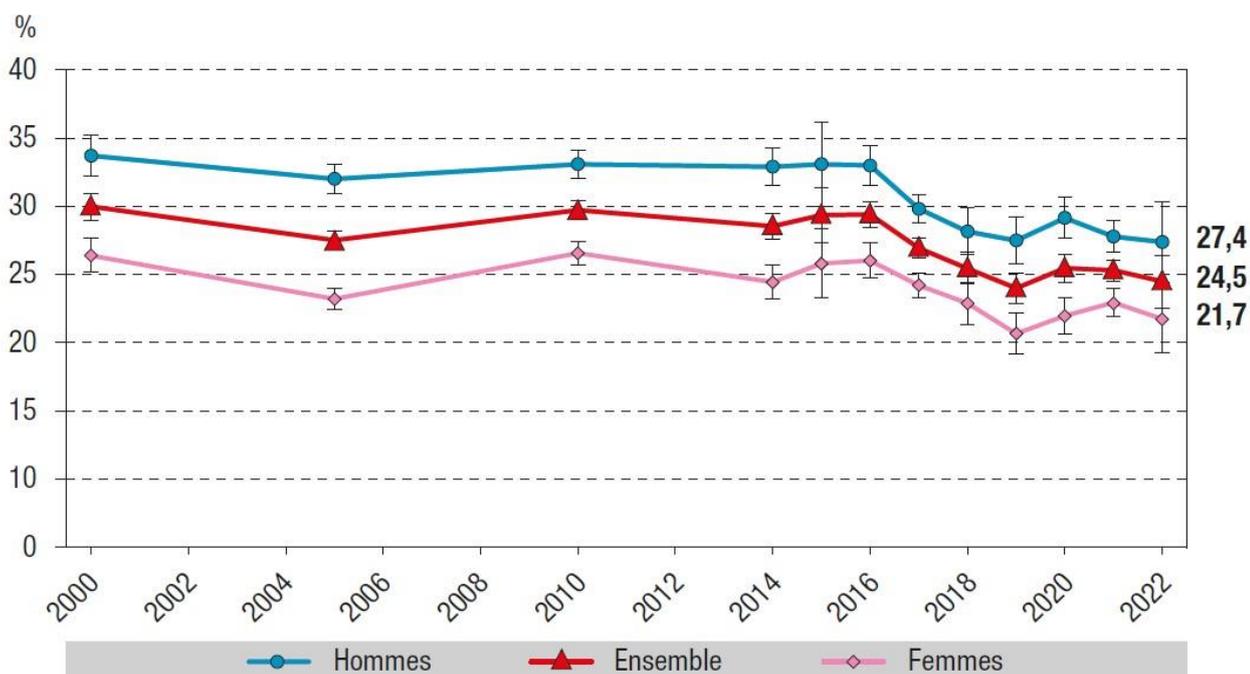
Le tabac est également impliqué comme « co facteur » d'autres cancers : foie, pancréas, estomac, reins, col de l'utérus, sein, côlon rectum, ovaires, leucémies ; soit au total impliqué dans 17 localisations de cancers. (Source Institut national du cancer)

## 12. LE TABAGISME EN FRANCE

► En 2022, plus de trois Français de 18-75 ans sur dix déclaraient fumer (31,8%) et un quart fumait quotidiennement (24,5%).

Après une baisse d'une ampleur inédite en France de la prévalence tabagique entre 2016 et 2019, celle-ci s'est stabilisée depuis 2019. La stabilité de la prévalence tabagique observée depuis la crise liée à la Covid-19 se poursuit en 2022. Les inégalités sociales en matière de tabagisme restent très marquées et leur réduction sera un enjeu majeur pour le 3e plan de lutte contre le tabac qui démarre en 2023. (source Bulletin épidémiologique hebdomadaire 31 mai 2023).

Prévalence du tabagisme quotidien selon le sexe parmi les 18-75 ans, en France entre 2000 et 2022 :



## 13. LE TABAGISME EN PAYS DE LA LOIRE

En Pays de la Loire, le tabac est responsable de 3 900 décès par an (en 2015). Un décès sur 4 survient avant 65 ans.

*Selon l'Observatoire régional de la santé Pays de la Loire (ORS) - Tabagisme en Pays de la Loire - Chiffes clés mai 2023 :*

- ▶ **Pour la première fois en 2017, une baisse du tabagisme quotidien est observée dans la région** comme en France alors que sur la période 2005-2014 la fréquence du tabagisme avait connu une augmentation dans toutes les classes d'âge et plus rapide dans les Pays de la Loire qu'au plan national.
- ▶ **Le tabagisme quotidien chez les Ligériens de 18-75 ans reste moins répandu dans la région (22%)** qu'en France (25%).
- ▶ **En revanche, il est plus élevé chez les jeunes ligériens de 17 ans (36%)** qu'au plan national (32%).  
(Source : Promo Santé Pays de la Loire – Porte-clés Santé. Tabac et aide à l'arrêt – juillet 2018).

## 14. UN FUMEUR SUR TROIS A TENTÉ D'ARRÊTER

- ▶ **En 2021, 30,3% des fumeurs quotidiens avaient fait une tentative d'arrêt d'au moins une semaine au cours des 12 derniers mois.** Cette proportion est stable par rapport à 2020.

*Proportion de fumeurs ayant envie d'arrêter de fumer ou ayant fait une tentative d'arrêt dans l'année en fonction du sexe et de l'âge, en 2021 (source Bulletin épidémiologique hebdomadaire 31 mai 2023) :*

## 15. IMPACT DE LA CRISE SUR LA CONSOMMATION DE TABAC

- ▶ Après une baisse du tabagisme d'ampleur inédite en France entre 2016 et 2019, la prévalence s'est stabilisée depuis. Un impact de la crise sanitaire, sociale et économique liée à la Covid-19 ne peut être exclu concernant **l'interruption de la baisse de la prévalence du tabagisme et la hausse observée parmi certains groupes de population** (le tiers de la population dont les revenus étaient les moins élevés et les personnes n'ayant aucun diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat).
- ▶ Cette crise a pu avoir un impact sur la consommation de tabac en elle-même : elle a **davantage touché les populations les moins favorisées**, et parmi elles la cigarette peut être perçue comme un outil de gestion du stress et des difficultés du quotidien.
- ▶ La stabilité de la prévalence tabagique observée depuis la crise liée à la Covid-19 se poursuit en 2022. Les inégalités sociales en matière de tabagisme restent très marquées et leur réduction sera un enjeu majeur pour le 3ème plan de lutte contre le tabac qui démarre en 2023.  
(Source Bulletin épidémiologique hebdomadaire 31 mai 2023).

## 16. LA CONSOMMATION DE TABAC CHEZ LES FEMMES

► **Chez les femmes de 18-75 ans, le tabagisme quotidien a augmenté entre 2019 et 2021**, passant de 20,7% à 23%.

► Par ailleurs, **les inégalités sociales restent très marquées**. Entre 2019 et 2021, la prévalence du tabagisme quotidien augmente parmi les moins diplômées (niveau de diplôme inférieur au Baccalauréat) passant de 29 % à 32 %. Un écart de 15 points est observé entre les personnes n'ayant aucun diplôme ou un diplôme inférieur au Baccalauréat et les titulaires d'un diplôme du supérieur.

► L'augmentation du tabagisme parmi les femmes et parmi les moins diplômées pourrait être liée **en partie à un impact plus fort de la crise liée à la COVID-19** chez ces populations, avec une utilisation de la cigarette comme outil de gestion du stress, notamment liée à une augmentation de la charge mentale et une dégradation des conditions de travail chez les femmes.

*(Source Bulletin épidémiologique hebdomadaire 13 décembre 2022).*

► **En Pays de la Loire, 21% des femmes de 18 à 75 ans déclarent fumer tous les jours.** *(source Santé Publique France).*

La **mortalité par cancer du poumon** est en forte hausse **chez les femmes** entre 2001 et 2016.

## 17. LA CONSOMMATION DE TABAC CHEZ LES JEUNES

*Selon l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT), d'après les résultats de l'étude EnCLASS :*

► **En 3<sup>e</sup> (élèves de 14-15 ans) :** l'expérimentation de cigarettes (manufacturées ou roulées) touche aujourd'hui 29,1 % des adolescents de 3<sup>e</sup>, contre 37,5 % trois ans plus tôt, et 51,8 % en 2010 (soit une **baisse relative** de 44 % en onze ans). Parallèlement, on observe une **division par quatre de la part des fumeurs quotidiens de cigarettes**, passant de 15,6 % en 2010 à 3,7 % aujourd'hui.

*Selon l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT), d'après les résultats de l'étude ESCAPAD :*

► **À 17 ans :** pour la première fois, **moins de la moitié des 17 ans (46,5 %) ont expérimenté le tabac en 2022 contre quasiment 60 % en 2017**. Bien que la France reste un des pays les plus consommateurs de tabac en Europe, cette baisse s'observe aussi chez les usagers quotidiens, de l'ordre de 15,6 % en 2022 contre 25,1 % en 2017.

Finalement, cette baisse s'observe aussi à travers celle du cannabis : 29,9 % des 17 ans ont déjà fumé du cannabis en 2022, contre 39,1 % en 2017 et 3,8% des 17 ans ont un usage régulier en 2022, contre 7,2 % en 2017. Une baisse qui dissimule des situations contrastées : hausse des usages de la cigarette électronique, persistance des inégalités sociales et dégradation de l'état de santé.

**La hausse de l'usage de la cigarette électronique est importante** et, pour la première fois, ses niveaux d'expérimentation et d'usage au cours du mois dépassent ceux du tabac. Cette hausse est **majoritairement portée par les filles : leur niveau d'usage quotidien a été multiplié par 6 en 5 ans**.

## 18. LA CIGARETTE ÉLECTRONIQUE (VAPOTEUSE)

► La cigarette électronique (ou vapoteuse) est un produit de consommation courante soumis au code de la consommation et non un substitut nicotinique reconnu. Il est **interdit de vente en pharmacie et aux mineurs** mais la vente à distance est possible.

► En 2022, **41,2% des 18-75 ans ont déclaré avoir déjà expérimenté la cigarette électronique**, proportion en hausse par rapport à 2021 (38,7%). L'usage actuel d'une vapoteuse a été déclaré par 7,3% des 18-75 ans, et la prévalence du vapotage quotidien s'élevait à 5,5%. Ces proportions ne varient pas de façon significative par rapport à 2021, mais une hausse significative est observée depuis 2016.

► **La vapoteuse est-elle un outil de sevrage ?** Une méta analyse a montré que la proportion de fumeurs abstinents l'utilisant est supérieure à celle utilisant les substituts nicotiniques mais ces résultats ne sont pas concordants avec les résultats d'autres études publiées.

► Les recommandations du Haut conseil de la santé publique (HCSP) sont les suivantes :

- Les connaissances fondées sur les preuves sont insuffisantes pour proposer la vapoteuse comme aide au sevrage tabagique dans la prise en charge des fumeurs par les professionnels de santé.
- Ces produits de consommation peuvent être utilisés par la population en dehors (ou en complément) d'une prise en charge dans le cadre du système de soin. L'absence des connaissances fondées sur les preuves n'exclut pas que le rapport bénéfices/risques de ces produits utilisés hors système de santé puissent représenter une aide pour certains consommateurs et contribuer ainsi à améliorer leur santé.
- Déconseillé pour les femmes enceintes par principe de précaution.
- Pourrait avoir un intérêt d'utilisation pour atteindre un public vulnérable (en raison de co-addiction, de comorbidités, de facteurs sociaux...) à forte dépendance nicotinique, ayant exprimé une préférence pour la vapoteuse et présentant une faible adhésion aux traitements validés.

*Prévalence du vapotage et du vapotage quotidien parmi les 18-75 ans en France métropolitaine entre 2014 et 2022 : (source Bulletin épidémiologique hebdomadaire 31 mai 2023).*

## 19. LA LUTTE CONTRE LE TABAC EN QUELQUES DATES CLÉS

► Ces dernières années, les pouvoirs publics ont mis en place **plusieurs mesures pour éviter l'entrée dans le tabagisme** et aider efficacement les fumeurs dans leur démarche d'arrêt :

- Augmentations successives du **prix** des produits du tabac ;
- Interdiction de fumer dans tous les **lieux publics** ;
- Interdiction de la vente de tabac aux **moins de 18 ans** ;
- Apposition d'**avertissements** sanitaires illustrés sur les paquets de cigarette ;
- Mise en place de forfaits de **remboursement des substituts nicotiniques**...

Cet arsenal de mesures a été renforcé par le lancement, en septembre 2014, du Programme national de réduction du tabagisme (PNRT), dans le cadre du Plan cancer 2014-2019 (objectif 10).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les paquets de cigarettes "de marque" ont été remplacés par le **paquet neutre**, afin de contrer le marketing déployé autour du paquet de cigarettes. Par ailleurs, le gouvernement a décidé d'une augmentation du prix du tabac pour inciter les fumeurs à s'arrêter de fumer.

## 20. LE TABAC ÉGALEMENT NÉFASTE POUR L'ENVIRONNEMENT

- ▶ Les Espaces sans tabac permettent aussi d'accentuer la **chasse aux mégots de cigarette**. Ils **contiennent des perturbateurs endocriniens qui passent dans les nappes phréatiques**. Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. **Les mégots mettent jusqu'à 12 ans pour se dégrader** (selon le Centre national contre le tabagisme – CNCT) tout en libérant des substances toxiques telles que l'arsenic ou le chrome.
- ▶ **8 millions de mégots sont jetés dans le monde chaque minute** et selon le Conservatoire des océans, les cigarettes constituent la première source de déchets sur les plages du monde. Au-delà d'une priorité de santé, la mise en place d'Espaces sans tabac est une mesure de protection de l'environnement.
- ▶ Par ailleurs, cette pollution a un coût. **Le ramassage des mégots de cigarette est à la charge des collectivités, financé par les impôts locaux**. Le **coût est estimé à 38 euros par habitant et par an** (source Ligue contre le cancer).

**LE MÉGOT, ENNEMI DE L'ENVIRONNEMENT**

4 300 MILLIARDS DE MÉGOTS JETÉS PAR AN

30 MILLIARDS DE MÉGOTS JETÉS PAR AN, 40% DANS LA NATURE

5 MINUTES À FUMER  
1 SECONDE À JETER  
12 ANS À SE DÉCOMPOSER DANS LES SOLS

**PELURES DE FRUITS**  
2 À 5 SEMAINES

**MÉGOTS**  
12 ANS

UNE POLLUTION MAJEURE DE L'EAU

UN MÉGOT POLLUE JUSQU'À 500L D'EAU

4000 SUBSTANCES POLLUANTES LIBÉRÉES EN UNE HEURE DANS L'EAU

3ÈME DÉCHET LE PLUS MORTEL POUR LES ANIMAUX MARINS

CNCT.FR

## 21. LES AUTRES ACTIONS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER POUR LUTTER CONTRE LE TABAC

► **La Ligue anime un Groupe d'entraide à l'arrêt du tabac** plusieurs fois par an. Le groupe d'entraide est modéré par deux ex-fumeurs, bénévoles de la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique. Les participants peuvent échanger sur leur expérience commune et bénéficier d'un soutien mutuel pendant trois mois. Des professionnels (tabacologue, sophrologue, diététicienne, socio-esthéticienne) interviennent lors de certaines séances.

*Les séances se déroulent une fois par semaine, le mercredi, de 18h30 à 20h en distanciel.  
Gratuit, sur inscription : 02 40 14 00 14 / [prevention.cd44@ligue-cancer.net](mailto:prevention.cd44@ligue-cancer.net)*

► **La Ligue sensibilise les élèves 9 à 13 ans aux dangers du tabac** en collaboration avec l'Éducation nationale. Elle s'appuie sur sa mallette pédagogique Explo'tabac pour aborder le sujet de manière ludique, pédagogique et interactive. Le choix de s'adresser aux 9-13 ans n'est pas anodin. En France, l'âge moyen d'initiation à la première cigarette est de 13 ans. Il faut donc en parler en amont pour les informer les amener à réfléchir aux raisons qui poussent à consommer du tabac ; réfléchir aux arguments à avancer pour dire non ; les astuces pour résister à la tentation.

*Remise de la mallette pédagogique à la suite d'un temps de sensibilisation (instituteurs, professeurs, infirmières scolaires). Gratuit, sur demande : 02 40 14 00 14 / [prevention.cd44@ligue-cancer.net](mailto:prevention.cd44@ligue-cancer.net)*

## 22. LIENS UTILES

► **Observatoire régional de la santé : Tabagisme en pays de la Loire – Chiffres clés :**  
[Chiffres-clés Tabagisme - ORS Pays de la Loire](#)

► **Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 31 mai 2023, n°9-10 Journée mondiale sans tabac, 31 mai 2023 :**  
[Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 31 mai 2023, n°9-10 Journée mondiale sans tabac, 31 mai 2023 \(santepubliquefrance.fr\)](#)

► **Institut national du cancer : le tabac**  
[Le tabac, premier facteur de risque évitable de cancers - Tabac \(e-cancer.fr\)](#)



## CONTACTS PRESSE

**Mairie de Sainte-Pazanne**  
Emmanuelle Brochard  
Responsable communication  
[communication@sainte-pazanne.com](mailto:communication@sainte-pazanne.com)  
02 40 02 4374

**Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique :**  
Stéphanie Le Goff  
Responsable communication  
[stephanie.legoff@ligue-cancer.net](mailto:stephanie.legoff@ligue-cancer.net)  
07 86 37 88 18